

Dossier d'inscription

Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être©

Réservé aux chefs d'entreprise et gérants de centres Spas, Beauté et Bien-être qui veulent réussir
Date de dernière mise à jour : 07/07/26 par ChloéD



Vous trouverez ci-joint les documents et informations nécessaires pour valider votre inscription à la formation Programme Leader de mon Business dans le Spa & Centre Beauté Bien-Être©.

- ☐ Programme de la formation
- ☐ Bulletin d'inscription, devis et modalités de règlement pour réserver.
- ☐ Convention de formation qui vous sera demandée **uniquement** dans le cadre d'une demande de financement auprès de votre organisme OPCO (AKTO, FAFCEA, OPCO E.P, ...) si votre dossier est éligible. Dans ce cas, sachez que nous pouvons vous aider dans vos démarches. NB : pour les demandes auprès du FAFCEA, merci de télécharger la Fiche Informations "Demander sa prise en charge FAFCEA" pour effectuer les bonnes démarches.

Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de nous faire parvenir, dans les meilleurs délais, **votre dossier complété ainsi que votre règlement.**

Nous restons à votre entière disposition pour vous aider dans vos démarches. Pour toute information sur le déroulement des actions de développement des compétences, contactez-nous sur info@expertisespabienetre.fr

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour plus de précisions.

Programme de Formation

Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être©

Objectifs : Développer ses Compétences de futur Chef d'entreprise - à l'issue de la formation, le participant sera capable de : Développer ses compétences de Chef d'Entreprise sur les 2 axes : Rentabilité et Marketing - Valider la Stratégie de Rentabilité du futur Centre - Valider son Positionnement Marketing et Créer sa Stratégie de Communication pour un lancement réussi - Élaborer la Vision à moyen et long terme utile à la pérennité du projet - **BONUS** Découvrir la notion de Parcours Client pour incarner votre Marque.

Public et Pré-requis : cette formation s'adresse UNIQUEMENT aux professionnels du secteur Spa & Esthétique. Elle est destinée aux Porteurs de projets de Centre Spa, Beauté ou Bien-Être. Le profil de chaque stagiaire est au préalable vérifié lors d'un entretien téléphonique, afin de s'assurer que les compétences visées par la formation correspondent pleinement au positionnement de chaque stagiaire.

Durée : L'action de formation Programme Leader de mon Business dans le Spa & Centre Beauté Bien-Être© sera d'une durée de 208 heures, réparties sur 6 mois.

Date de début :

Date de fin :

Contenu de la Formation : TOTAL 208 Heures

- 23h45 de Formation en Cours en Vidéos : E-learning
- 176h15 de Travail individuel de mise en application (Supports de mise en application et Plateforme de Formation personnalisée, avec un espace de commentaires)
- 1h de Renforcement Individuel : Cours d'E.S.B.E sélectionné par la Formatrice en fonction du profil de l'apprenant et de son avancement individuel.
- 7h de suivi individuel avec une Formatrice (7 RDV individuels de 60 minutes selon planning envoyé en début de formation)

Moyens pédagogiques et Techniques d'encadrement : Les contenus ont été créés par Tiphaine MODESTE-LASSALLETTE, directrice d'Expertise Spa Bien-Être ; ancienne Directrice d'un grand Spa ; titulaire du Titre Homologué d'Animatrice Formatrice de l'ISIPCA (Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique alimentaire). La formation vidéo est réalisée par Cynthia BOGIRAUD, formatrice chez Expertise Spa Bien-Être. La formation se déroule en e-learning. Le participant aura un accès personnel à la Plateforme de Formation en ligne, hébergée sur le logiciel "Learnbox" et travaillera sur son TD (Cahier de suivi® envoyé directement par courrier), ainsi qu'avec différents supports mis à disposition en téléchargement. Les séances de Suivi de Formation en Ligne seront animées par Cynthia BOGIRAUD, en ligne et en direct.

EXPERTISE SPA BIEN-ÊTRE

Siège social : 100 H Cours Lafayette 69003 LYON
Numéro de SIREN : 813679768 | Numéro de déclaration d'activité : 84 69 15289 69
Tel. +33(0)6 61 80 56 22 / Mail : info@expertisespabienetre.fr
www.expertise-spa-bien-etre.fr

Programme de Formation (suite)

Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être©

Suivi et évaluation : Le participant pourra poser toutes ses questions à l'équipe pédagogique et au support via la plateforme de formation et l'espace de commentaires. Toujours selon la **Méthode Active E.S.B.E® avec des Outils et Approches Pédagogiques variés**, des outils seront mis en place pour suivre l'avancement de la formation ainsi que l'atteinte de ses objectifs finaux :

- À la fin de chaque Module, le participant est amené à valider ses acquis grâce à un Quizz d'évaluation, visé par sa Formatrice.
- À la fin des 6 mois, le Participant remplit une évaluation finale portant sur l'ensemble des Modules et permettant de valider les acquis de fin de formation.
- À la fin de cette formation, chaque participant devra faire son bilan de progression et de satisfaction AVANT la formation et APRÈS la formation. Ce bilan permettra de faire le point sur les actions menées au cours des 3 mois de formation et de valider le plan d'actions pour la suite (Suivi Post-Formation).
- Certificat de Réalisation de Formation envoyé à la fin de la formation pour chaque participant
- Suivi de l'utilisation de la Plateforme de Formation (relevé du temps de connexion par l'Équipe d'Expertise Spa Bien-Être)
- Évaluations de Validation des différents modules
- Questionnaire de satisfaction et évaluation finale des progressions par pôle de compétences rempli par le participant, à la fin de la formation
- Attestation de fin de formation avec mesure de l'acquisition des compétences remise au participant
- Appel Individuel de suivi de formation au participant, à 3 mois suivant la formation

EXPERTISE SPA BIEN-ÊTRE

Siège social : 100 H Cours Lafayette 69003 LYON
Numéro de SIREN : 813679768 | Numéro de déclaration d'activité : 84 69 15289 69
Tel. +33(0)6 61 80 56 22 / Mail : info@expertisespabienetre.fr
www.expertise-spa-bien-etre.fr

Programme de Formation (suite)

Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être©

Durée Totale : 208 heures - réparties sur 6 mois

Introduction : MODULE PRÉPARATOIRE DE LA FORMATION - DURÉE : 4H00 (dont 2h00 de Cours Vidéos E-learning + 2h00 de Travail Suivi Individuel)

Module 1 : STRATÉGIE DU CHEF D'ENTREPRISE - DURÉE : 4H30 (dont 1h30 de Cours Vidéos E-learning + 3h00 de Travail Suivi Individuel)

Objectifs : Définir votre Vision de Chef d'entreprise et les outils pour y arriver.

- Définir votre Vision
- Créer votre semaine idéale
- Planifier votre temps de Chef d'entreprise

Module 2 : STRATÉGIE DE MARQUE - DURÉE : 10H15 (dont 2h15 de Cours Vidéos E-learning + 8h00 de Travail Suivi Individuel)

Objectifs : Définir la stratégie de votre Marque.

- Valider le positionnement de votre Centre et de votre Marque
- Déterminer votre USP et créer la différence par rapport à la concurrence
- Etudier les marques partenaires et choisir selon vos besoins en développement

TEST DE VALIDATION DU MODULE 2, sous forme d'Évaluation via la Plateforme de Formation.

Module 3 : STRATÉGIE CLIENT - DURÉE : 5H15 (dont 1h15 de Cours Vidéos E-learning + 4h00 de Travail Suivi Individuel)

Objectifs : Définir la cible client pour développer le fichier client.

- Etudier la zone de chalandise et valider l'axe de développement différenciant
- Définir votre client idéal et construire l'offre de service et produits qui correspond

TEST DE VALIDATION DU MODULE 3, sous forme d'Évaluation via la Plateforme de Formation.

Module 4 : STRATÉGIE DE RENTABILITÉ & PERFORMANCES - DURÉE : 54H10 (dont 7h40 de Cours Vidéos E-learning + 46h30 de Travail Suivi Individuel)

Objectifs : *Élaborer la stratégie à adopter pour un projet rentable .*

- Valider vos coûts et définir vos budgets (fournisseurs, marketing, investissements, primes, ...)
- Créer vos objectifs de CA et les répartir par catégorie (prestations, cures, retail, ...) et par membre de l'équipe
- Définir vos besoins en trésorerie et maîtriser les flux
- Définir la politique tarifaire à appliquer à la Carte de soins
- Prendre les bonnes décisions stratégiques en s'appuyant sur l'analyse financière du projet.
- Préparer le Budget Prévisionnel sur 3 ans et se préparer à présenter son projet au différents partenaires financiers
- Mettre en place votre procédure de gestion des stocks

Programme de Formation (suite)

Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être©

TEST DE VALIDATION DU MODULE 4, sous forme d'Évaluation via la Plateforme de Formation.

Module 5 : STRATÉGIE MARKETING - DURÉE : 38H40 (dont 3h40 de Cours Vidéos E-learning + 35h00 de Travail Suivi Individuel)

Objectifs : Définir la stratégie Marketing de son centre.

- Élaborer la Carte de Soins de votre Centre
- Segmenter son fichier client grâce à l'Outil de C.R.M
- Mettre en place votre logiciel de caisse et de réservation en ligne

TEST DE VALIDATION DU MODULE 5, sous forme d'Évaluation via la Plateforme de Formation.

Module 6 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION - DURÉE : 80H45 (dont 4h45 de Cours Vidéos E-learning + 76h00 de Travail Suivi Individuel)

Objectifs : Définir la stratégie de Communication de son centre en lien avec la Stratégie Marketing.

- Définir les axes de communication prioritaires
- Créer les outils de communication interne, externe et digital
- Définir les éléments à déléguer
- Planifier ses actions marketing et communication à l'année
- Préparer l'ouverture de votre Centre
- Organiser une inauguration à succès

TEST DE VALIDATION DU MODULE 6, sous forme d'Évaluation via la Plateforme de Formation.

Module BONUS : LE PARCOURS CLIENT - DURÉE : 2h25 (dont 0h40 de Cours Vidéos E-learning + 1h45 de Travail Suivi Individuel)

Objectif : Découvrir comment incarner votre Marque par votre Parcours Client.

- Identifier où l'on perd les ventes
- Découvrir les 3 étapes clés d'un parcours client à succès

SÉANCES DE SUIVI INDIVIDUEL TÉLÉPHONIQUE/VISIO : 7 heures (7 RDV individuels de 60 minutes avec nos Formatrices répartis au fil des modules pour valider point par point l'avancement)

Objectifs : Répondre aux questions des participants, valider la progression individuelle de chaque participant, et l'aider à ajuster sa stratégie.

RENFORCEMENT - COURS DU SOIR E.S.B.E : 1 heure de Cours en Vidéo animé par Tiphaine Modeste

Objectifs : Vous aider à aller plus loin dans l'acquisition des compétences, en bénéficiant d'un Cours du soir animé par Tiphaine Modeste, sur le thème préalablement défini avec votre Formatrice pour vous aider à aller plus loin, selon vos priorités et besoins.

Bulletin d'inscription

FORMATION : Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre
Beauté Bien-Être©

DATES : E-Learning

PRIX TOTAL HT : 2990,00€ par participant

DURÉE TOTALE : 208 heures

PARTICIPANT :

Mme/M. Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

ENTREPRISE :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Siret:

NAF/APE:

Effectif :

DEVIS

Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être©

Société: **Personne à contacter :**

Tél: **Email:**

Dates de la formation : **AU**

Désignation	Prix HT unitaire par stagiaire	Total HT
Formation E-Learning Programme Leader de mon Business Créateur de Spa & Centre Beauté Bien-Être® Durée totale : 208 heures		
Vidéos de Formation E-learning + exercices de mise en application guidés Durée totale : 23 heures 45 + 176 heures 15 = 200 heures	1 140€	2990€
Suivi individuel téléphonique ou visio Durée totale : 7 heures	1 850€	
Cours d' E.S.B.E en ligne et en direct Durée totale : 1 heure	Offert	
Montant TVA		598€
Montant TTC		3 588€

EXPERTISE SPA BIEN ETRE
100 H COURS LAFAYETTE
69003 LYON
WWW.EXPERTISESPABIENETRE.FR



Signature précédée de la mention **“Bon pour accord”**

Modalités et Calendrier de règlement : 4 possibilités

Règlement Total à l'Inscription	Règlements Mensualisés (3 possibilités)
Versement unique de 2 990€ HT / participant soit 3588 TTC Règlement par Virement : RIB 13825 00200 08013928115 41 IBAN FR76 1382 5002 0008 0139 2811 541 BIC CEPAFRPP382	• 3 prélèvements d'un montant de 1 196€ TTC (996,66€ HT) / participant • 6 prélèvements d'un montant de 598€ TTC (498,33€ HT) / participant • 12 prélèvements d'un montant de 448,45€ TTC (373,75€ HT) / participant • Frais additionnels de 3€ TTC / prélèvement

EXPERTISE SPA BIEN-ÊTRE
Siège social : 100 H Cours Lafayette 69003 LYON
Numéro de SIREN : 813679768 | Numéro de déclaration d'activité : 84 69 15289 69
Tel. +33(0)6 61 80 56 22 / Mail : info@expertisespabienetre.fr
www.expertise-spa-bien-etire.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

**Merci de consulter nos Conditions Générales de Ventes via ce Q.R Code ou
directement depuis sur notre site internet**

Lien vers notre site internet : ICI



Signature, précédée de la mention “J’ai lu et j’accepte les C.G.V” + date

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail)

Page 1/4

Entre les soussignés :

1) **Expertise Spa Bien Être** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84 69 15289 69 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) d'Auvergne-Rhône-Alpes, représenté par Tiphaine LASSALLETTE. **DataDocké** sous la référence : **054239 - N° Certificat QUALIOPI : 310 OF Ind 1**

2) représenté par _____ est conclue la convention suivante, en application des dispositions de l'article D.6353-1 du Code du Travail de la loi du 5 septembre 2018, précisé par le Décret n°2018-1341 du 28/12/2018.

Article 1^{er} : OBJET, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

L'organisme Expertise Spa Bien Être organisera l'action de formation suivante :

1. Intitulé de l'action de Formation : Programme Leader de mon Business Créateur de Spa, Centre Beauté et Bien-Être©

L'action de formation prévue au 1° Article L.6353-1 du Code du Travail se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.

2. Objectif professionnel : Développer ses Compétences de futur Chef d'entreprise - à l'issue de la formation, le participant sera capable de : Développer ses compétences de Chef d'Entreprise sur les 2 axes : Rentabilité et Marketing - Valider la Stratégie de Rentabilité du futur Centre - Valider son Positionnement Marketing et Créer sa Stratégie de Communication pour un lancement réussi - Élaborer la Vision à moyen et long terme utile à la pérennité du projet - **BONUS** Découvrir la notion de Parcours Client pour incarner votre Marque. - Programme et méthodes : joints en annexe 1.

Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) : **Acquisition, Entretien et Perfectionnement des connaissances**

3. Dates : Date de début : _____ Date de fin : _____

4. Durée & Horaires : 208 heures réparties sur 6 mois

5. Lieu : E-learning

6. Contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences est détaillé en annexe

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail)

Page 2/4

7. Moyens Prévus :

En amont de la formation : la convocation individuelle à la formation ainsi que le règlement intérieur sont envoyés à chaque participant, à réception du bulletin d'inscription.

A son entrée en formation, le participant reçoit ses identifiants personnels de connexion à son espace dédié sur la Plateforme de Formation Learnbox, et est amené à remplir un questionnaire de pré-évaluation visé par la formatrice. Le participant dispose des supports téléchargeables depuis sa plateforme de formation, ainsi que de son Cahier de suivi© qui lui est adressé par voie postale avant le début de sa formation.

Pendant la formation : La formation se déroule en distanciel, de manière asynchrone pour l'accès à la Plateforme et le visionnage de Cours en Vidéo, et de manière synchrone pour les sessions individuelles de formation individuelle en appel visio avec la Formatrice.

Pour ces Sessions à distance, le participant se connectera par Zoom, via le lien mis à disposition sur la plateforme de formation afin de suivre la session en visio-conférence. Il recevra les différents comptes rendus par email et aura toujours accès à la Plateforme de Formation.

A la fin de la formation : le participant remplit un questionnaire d'évaluation à chaud lui permettant de mesurer la progression de ses compétences. Un appel individuel de suivi est effectué par l'Assistant.e de formation 3 mois après la fin de la formation.

Article 2 : PARTICIPANT(S)

L'organisme Expertise Spa Bien Etre accueillera les personnes suivantes (*noms et fonctions*) :

-

Article 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES - PRIX

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :

- Frais de formation : coût unitaire H.T : **2990,00€**
- Durée totale : 208 heures sur 6 Mois
- Total HT : 2990€
- T.V.A. (20%) : 598€
- **TOTAL GENERAL : 3588 euros TTC**

Sommes Versées par l'entreprise à titre d'acomptes (*éventuellement*) : € HT

Sommes restant dues : € H.T.

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail)

Page 3/4

Article 4 : MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La somme totale due est payable au plus tard 5 jours avant le début de la formation, par chèque établi à l'ordre d'EXPERTISE SPA BIEN ÊTRE, ou par virement bancaire, ou via la plateforme de prélèvement GoCardLess (lien envoyé par email au client).

La facture correspondante sera adressée par email au client.

Lorsque le client souhaite solliciter la prise en charge de cette action de développement des compétences par son OPCO, il s'engage à communiquer la prise en charge au plus tard 8 jours avant la date de formation. A défaut, le client s'engage à régler intégralement la somme due à EXPERTISE SPA BIEN ÊTRE avant le jour de la formation, et ce indépendamment de la réponse de son OPCO.

Article 5 : MODALITÉS DE DÉROULEMENT ET DE SUIVI

La formation se déroule en distanciel, en E-learning, de manière asynchrone, avec des temps de travail individuel (préparation, visionnage des vidéos et supports, exercices et mises en application sur le terrain). Le participant bénéficie d'un suivi individuel par nos Formatrices.

Notre approche est fondée sur l'alternance d'apports pratiques et théoriques, d'illustrations concrètes, d'échanges autour des pratiques professionnelles et de mises en application sur le poste de travail.

A la fin de chaque module, le participant est amené à effectuer ses exercices sur son Cahier de suivi©, et à valider l'acquisition de ses compétences grâce à une évaluation à chaque fin de module. Il utilise pour cela, son espace personnel sur la Plateforme de Formation (Logiciel LEARNYBOX). La formatrice suit les progressions de chaque participant au-travers de cet espace.

A l'issue de la formation, une évaluation finale de la formation est envoyée. Chaque participant s'engage à remplir ce questionnaire dans la semaine suivant la fin de la formation.

Environ 3 mois après la formation, le participant est invité à répondre à un questionnaire à froid permettant d'évaluer la mise en pratique des acquis de la formation.

Article 6 : MODALITÉS DE SANCTION

La formatrice suit la participation active de chaque participant au travers de ses temps de connexion individuels, et de sa présence lors des différentes sessions de suivi individuel, permettant d'éditer son Relevé d'Assiduité.

La validation des acquis se fera sous forme d'évaluations traitant des points étudiés.

A l'issue de la formation, chaque participant devra compléter l'évaluation finale, permettant d'éditer une Attestation Individuelle de Compétences.

Le financeur recevra un Certificat de Réalisation de l'Action de Formation.

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail)

Page 4/4

Article 7 : DÉDIT OU ABANDON

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire, à l'exécution de la présente convention :

- dans un délai entre 15 et 10 jours avant le début de la formation : 50 % de la somme totale sera due par le client
- dans un délai inférieur ou égal à 10 jours ouvrés avant le début de la formation : 25 % de la somme totale sera due par le client
- Aucun remboursement en cas d'annulation le jour de la formation sauf cas de force majeure qui sera librement apprécié par EXPERTISE SPA BIEN ÊTRE.

Les participants sont réputés inscrits si la convention signée a été envoyée par email et le règlement correspondant au prix de la formation effectué (selon les modalités de règlement et date prévues par l'Article 4). EXPERTISE SPA BIEN ÊTRE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas, le client sera averti au moins 10 jours avant la date prévue.

Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés par le client sur son obligation définie à l'article L.6353-1 du Code du Travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO ou tout autre financeur chargé de gérer des fonds publics ou mutualisés destinés au financement d'actions de formation.

Article 8 : DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à

le,

Pour l'entreprise
(nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme EXPERTISE SPA BIEN ÊTRE
Tiphaine MODESTE LASSALLETTE - Directrice

EXPERTISE SPA BIEN ETRE
100 H COURS LAFAYETTE
69003 LYON
WWW.EXPERTISESPABIENETRE.FR